



ECOLE DE MUSIQUE DE NYON RAPPORT RESPONSABLE FINANCIERE

Pour rappel, la Fondation pour l'Enseignement de la Musique, ci-après FEM, préside à la mise en œuvre de la Loi sur les Ecoles de Musique, ci-après LEM.

Au moyen des Directives qu'elle émet, la FEM pilote les Ecoles de Musique dans leur gestion et leur façon d'appliquer la LEM. Elle a compétence, notamment, de déterminer les salaires des professeurs.

Selon la demande de la FEM, notre plan comptable distingue les activités d'enseignement, bénéficiant du subsidé LEM, de nos autres activités sociales : concerts, séminaire, etc..., ne bénéficiant pas du subsidé LEM.

Ce rapport concerne l'exercice 2021 du 1 janvier au 31 décembre. Le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que les comptes de résultats ont été publiés, ils sont à votre disposition sur le site de l'Ecole.

Comptes du Bilan au 31 décembre 2021

Actif

Compte 1000 à 1030 – Liquidités

Les liquidités sont restées stables entre 2019 et 2021, après une augmentation en 2020. La santé financière de notre Ecole reste solide.

Compte 1090 – Actifs transitoire

Factures payées en 2021 qui concernent l'exercice 2022 ou des revenus concernant l'exercice 2021, qui nous seront versés en 2022.

Passif

Compte 2000 – Créanciers

Les factures sont payées dans les délais impartis par nos fournisseurs et partenaires.

Compte 2090 – Passifs transitoires

En plus des écolages facturés en septembre 2021 pour les mois de janvier à juin 2022, ce compte comprend des charges concernant l'exercice 2021 qui ont été payées début 2022, principalement les décomptes d'assurances sociales, LPP.

Compte 2150 – Fonds de péréquation LEM

Comme nous y autorise la LEM, nous avons pu porter au fonds de péréquation CHF 2'233.04

Compte 2155 – Fonds de course

Un montant de CHF 2'000 a pu être porté au fonds de course, ceci nous permettra de financer une sortie pour les élèves de l'Ecole.

Compte 2200 – Capital propre

Capital de l'EMN passe à CHF 14'390.67 à la suite du bénéfice net de l'exercice 2021 de CHF 801.57.



ECOLE DE MUSIQUE DE NYON RAPPORT RESPONSABLE FINANCIERE

Comptes de résultat 2021 & Budget 2022

Produits

Compte 61000 - 62910 – Ecolages LEM & HLEM

Budget 2022 – En ligne avec les écolages 2021.

Compte 63000 – 63200 – Subventions

Budget 2022 – En ligne avec les subventions 2021 et les écolages budgétés pour 2022. Le budget a été adapté suite à l'augmentation prévue du loyer pour nos locaux du Couchant et la subvention y relative

Compte 64000 – 64050 – Dons

Exercice 2021 – Nous remercions chaleureusement tous nos fidèles donateurs qui ont continué à soutenir notre Ecole malgré une année particulière. Et notons les dons pour l'étain qui ont augmentés 2021

Budget 2022 – Nous restons conservateurs dans notre estimation des dons 2022.

Compte 65000 – 65020 – Ventes diverses

Budget 2022 – En ligne avec l'historique.

Compte 66000 – 66020 – Mise à disposition du matériel

Budget 2022 – En ligne avec les chiffres de 2021

Compte 67000 – 67040 – Manifestations

Exercice 2021 – L'organisation de manifestation sur 2021 est restée compliquée au vu de la situation sanitaire, les chiffres bien entendu restent fortement impactés par cette situation

Budget 2022 – La vie normale d'une Ecole de Musique peut enfin reprendre, le budget a été établi avec un prudent optimisme.

Compte 68000 – 68050 – Produits divers

Budget 2022 – Ne budgétions pas de produits sur ces lignes

Charges

Comptes 30000 - 30100 – Charges de personnel d'enseignement

Exercice 2021 – La grille salariale a été ajustée pour l'exercice 2021 selon les directives FEM.

Budget 2022 – En fonction de l'application des directives FEM et les projections d'écolages pour 2022. A noter l'introduction dès septembre 2021 des garanties de salaire pour nos professeurs.

Comptes 32000 – 32100 – Frais d'enseignement

Exercice 2021 – Pour l'année 2021, nous revenons à un niveau de dépenses en ligne avec les années précédentes. Un suivi rigoureux, notamment de la gestion de notre parc d'instruments, nous a permis de stabiliser la situation.

Budget 2022 – Nous allons continuer sur la même ligne avec un suivi rigoureux de nos dépenses, sans faire de compromis sur les prestations offertes à nos élèves (séminaire, concours, etc.) qui sont le cœur de notre école.

Compte 40000 – 40010 – Charges personnel administratif

Exercice 2021 – Le comité de direction a décidé de verser CHF 9'900 de dédommagement aux membres du comité de l'Ecole de Musique. Une nouvelle approche a été mise en place afin de lisser les dédommagements entre nos différents bénévoles.

Budget 2022 – Si les résultats le permettent, les dédommagements pour 2022 seront versé selon l'approche mise en place au début de l'année 2023.



ECOLE DE MUSIQUE DE NYON RAPPORT RESPONSABLE FINANCIERE

Compte 41000 – 41010 - Frais de location

Exercice 2021 – Les subventions de la Ville de Nyon, couvrent le loyer pour nos nouveaux locaux. Des frais de chauffage sont à notre charge.

Budget 2022 – Le loyer, les frais de chauffage, ainsi que la subvention y relative, ont été portés au budget. Y compris la hausse du loyer prévue et couverte par les subventions allouées.

Compte 42000 – 42140 – Frais d'administration

Exercice 2021 – Les frais administratifs sont en ligne avec le budget prévu pour 2021. Les charges ont augmenté selon nos prévisions grâce à un suivi rigoureux.

Budget 2022 – Nous allons continuer sur la même ligne avec un suivi rigoureux de nos dépenses. Le budget pour la publicité de nos événements reste en ligne avec l'année 2021. Une approche différente a été mise en place, notamment pour les promotions de nos traditionnelles portes ouvertes qui peuvent enfin avoir lieu normalement. L'objectif est d'assurer une belle rentrée 2022-2023.

L'exercice 2021 se termine sur un résultat d'exploitation confortable qui démontre la santé financière de l'EMN. Des activités qui reprennent gentiment impactent encore nos charges et dépenses, nous nous réjouissons de retrouver une situation normalisée en 2022, même si nous avons dû renoncer à organiser notre loto, ce qui sera certainement aussi le cas en 2023. A moins qu'une nouvelle équipe reprennent le flambeau.

Le budget 2022 devrait nous amener à un exercice légèrement excédentaire, nous devons rester vigilants notamment en gardant nos charges sous contrôle.

Je remercie tous mes collègues des différents comités ainsi que nos satellites, leur investissement, leur passion et leur bonne humeur, qui malgré mes demandes de contrôle, de chiffres et de parasses nous permettent de rendre notre école vraiment spéciale pour nos enfants ainsi que pour leurs parents.

Un immense merci à Nathalie avec qui je travaille étroitement, cette collaboration et ce partage me permettent d'assumer sereinement mes tâches au sein de notre Ecole.